

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

80/202 du 17 MAI 1980

DECRET N° /MTJ.DGTFP.DFP/21022/28
Fortant intégration et nomination de
Messieurs OKIA Gilbert et KIBONGUI
Marie Joseph, dans les cadres de la
catégorie A, hiérarchie I, des ser-
vices Sociaux (Santé Publique).

-----oCo-----

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

-----oCo-----

(/ I S A S :

S.G.F.

D.C.F.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1977 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut
général des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 64/44 du 12.2.1965 abrogeant
et remplaçant le décret n° 63/376 du 22.11.1963 fixant le
statut des cadres de la catégorie A1 des Services de Santé
(/u le décret n° 62/130/14F du 9.5.1962 fixant
le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant
la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant
les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi
n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonction-
naires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif
à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des
catégories A1 ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fi-
xant les conditions dans lesquelles sont effectués des sta-
ges probatoires que doivent subir les fonctionnaires sta-
giaires, notamment en ces articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du
5/7/1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonc-
tionnaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 règle-
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des
actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations,
reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 79/155 du 4.4.1979 portant
nomination des Membres du CONSEIL des Ministres ;
(/u la lettre n° 05925/DGSP-BSAF-SAP du 26.12.
1979 du Chef de Service Administratif et du Personnel trans-
mettant les dossiers des intéressés ;

ARTICLE 1er : En application des dispositions du Décret n° 64/44 du 12.2.1965 susvisé, les candidats dont les noms suivent, intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des Services Sociaux (Santé Publique), et nommés par assimilation au grade de Pharmacien de 4° échelon Stagiaire, indice 1110.

Monsieur OKIA Gilbert, né vers 1946 à Madoko (Sibiti), titulaire de la Licence en Microbiologie obtenue à l'Université de la Havane (CUBA)

Monsieur KIBONGUE Marie Joseph, né le 5.2.1952 à Brazzaville, titulaire de la Licence en Biochimie obtenue à l'Université de la Havane (CUBA).

ARTICLE 2 : Les intéressés sont mis à la disposition du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3 : Le présent Décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 7 MAI 1980

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé
et des Affaires Sociales

P. D. BOUSSOUKOU-BOUMBA.-

Le Ministre du Travail et
de la Justice

Victor TANBA-TANBA.-

Colonel Louis SYLVAIN-BOGA.-

Le Ministre des Finances

Henri LOFFES.-

AMPLIATIONS :

JORPC	1	M. S.A.S.	1
DGTFP/DFP	3	Sec DGSP	1
DFP/BST	1	IMPERESCE	2
S.G.F.	3	DOSSIER	6
D.C.F.	1	SGCM/EC	2